

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25463**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Etalagiste décorateur marchandiseur

Nouvel intitulé : Etalagiste décorateur marchandiseur

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Association des centres de promotion et reconversion professionnelle agricole (ACPRPA Piverdière)	Directeur général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312v Commerce, vente (production à caractère artistique)

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Etalagiste décorateur marchandiseur scénographe aménage des vitrines, stands et présentoirs en valorisant les produits et en créant une ambiance. Dans certains cas, il doit réaliser des éléments de décor.

Il conçoit et réalise des agencements d'espaces commerciaux répondant à des objectifs de marketing spécifiques, notamment par la mise en place d'une disposition attractive des produits répondant aux attentes des consommateurs et aux objectifs commerciaux de l'entreprise. Il peut être amené à scénariser le concept d'un magasin, d'une enseigne ou d'un événement, depuis la conception du projet de mise en scène à sa réalisation, en passant par sa présentation au prescripteur au moyen de supports visuels adaptés.

Les capacités attestées :

Aménager les vitrines, stands et présentoirs :

- \* Mettre en place une veille en matière d'ambiance, de tendances et de décoration pour pouvoir créer des ambiances qui suscitent l'envie d'acheter.
- \* Sélectionner les produits, accessoires et matières pour instaurer une cohérence à l'ensemble et se servir des effets de matières, formes et volumes dans la réalisation d'une présentation ou d'une ambiance.

Concevoir et réaliser des agencements d'espaces commerciaux répondant à des objectifs marketing spécifiques :

- \* Analyser des espaces intérieurs pour ensuite être capable de créer des espaces de communication visuelle en fonction de la demande et d'adapter l'organisation de l'espace aux besoins des consommateurs.
- \* Susciter l'envie d'acheter en assurant la mise en valeur commerciale des produits.
- \* Elaborer la mise en scène d'un produit ou d'un service en fonction de son image de marque.
- \* Apporter une valeur ajoutée à une sélection de produits imposés par l'enseigne.

Scénariser le concept d'un magasin, d'une enseigne ou d'un événement :

- \* Retranscrire dans sa mise en scène la demande du client en faisant preuve de rigueur, d'imagination et de créativité tout en étant à l'écoute de la mode et de la tendance dans le domaine d'activité du client pour séduire ses consommateurs.
- \* Monter un dossier à l'aide de supports graphique, informatique et / ou sous forme de maquette préparant la présentation du projet au client.
- \* Utiliser à bon escient les supports de présentation visuelle réalisés pour présenter son projet au client dans le but de le vendre.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprise ayant une activité commerciale : chaîne de magasins, grande surface ou grand magasin au sein du service marketing.

Entreprise ou commerce du secteur de la décoration.

Activité indépendante, en auto entrepreneur.

Activité dans l'événementiel.

Décorateur(trice) étalagiste

Merchandiseur(se) visuel

Agenceur(se) de stands

Scénographe produits

Conseiller(ère) en décoration

comme salarié(e) d'une chaîne de magasins, d'une enseigne, mais aussi en indépendant(e) pour plusieurs commerces.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

B1301 : Décoration d'espaces de vente

D1506 : Marchandisage

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte trois composantes, plus une mise en situation professionnelle par le biais de deux stages.

Ces composantes sont :

L'aménagement de vitrines, stands et présentoirs : réalisation d'une vitrine ou d'un décor ; confection d'un dossier documentaire préparatoire à la réalisation de la vitrine.

La conception et la réalisation d'agencement d'espaces commerciaux répondant à des objectifs de marketing spécifiques : analyse d'espaces ; réalisation de Publicités sur le Lieu de Vente (PLV) ; réalisation d'un présentoir ou box promotionnel ; réalisation de mise en place de produits.

La scénarisation du concept d'un magasin, d'une enseigne ou d'un événement : réalisation d'un dossier composé de supports graphique, informatique et sous forme de maquettes ; rédaction de l'argumentaire d'une proposition et présentation orale ; réalisation de croquis de mises en place d'après des éléments et types de présentations prédéfinis, en appui de son argumentaire.

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	4 personnes dont 1 professionnel salarié et 1 professionnel employeur.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	4 personnes dont 1 professionnel salarié et 1 professionnel employeur.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Décorateur étalagiste marchandiseur" avec effet au 27 juin 2008, jusqu'au 19 janvier 2015.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 25 février 2016 publié au Journal Officiel du 17 mars 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Etalagiste décorateur marchandiseur" avec effet au 19 janvier 2015, jusqu'au 17 mars 2019.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

26 certifiés en 3 ans.

##### Autres sources d'information :

acprpa@piverdiere.com

www.piverdiere.com

##### Lieu(x) de certification :

Association des centres de promotion et reconversion professionnelle agricole (ACPRPA Piverdière) : Pays de la Loire - Maine-et-Loire ( 49) [La Piverdière - BOUCHEMAINE]

La Piverdière - 49080 BOUCHEMAINE

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

La Piverdière - 49080 BOUCHEMAINE

##### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Décorateur étalagiste marchandiseur

**Certification suivante :** Etalagiste décorateur marchandiseur